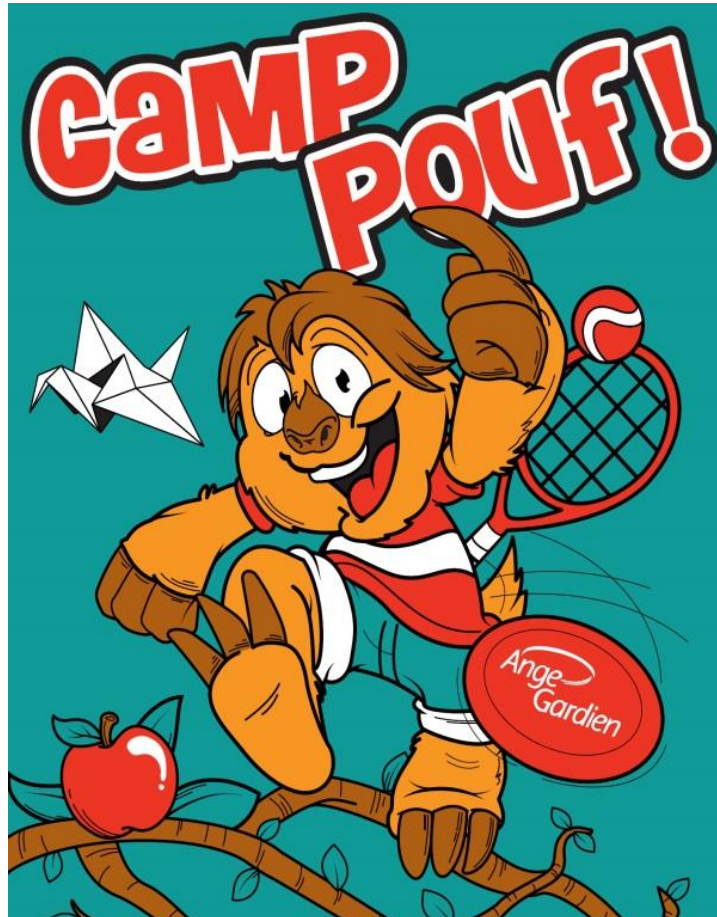


Guide des parents



DES VACANCES SANS PANTOUFLES!

POUR NOUS JOINDRE :

Cellulaire du camp (Coordonnatrice & Service de garde) :

450-525-0756 (par texto et téléphone)

Bureau municipal : 450-293-7575

Horaire du camp de jour

Les activités du camp de jour débuteront le **lundi 28 juin** et se termineront le **jeudi 12 août**, avec un horaire du lundi au jeudi, de 7h00 à 17h00.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE CAMP DE JOUR SERA

OUVERT LE JEUDI 1^{er} JUILLET.



L'année 2021 est particulière pour le camp Pouf, puisque le camp devra répondre à des mesures exceptionnelles et mettre en place des consignes de salubrités et de distanciation sociale tout aussi exceptionnelles. En date du 21 mai 2020, le gouvernement a annoncé l'autorisation d'opérer les camps de jour. Ainsi, le Guide de relance des camps en contexte de COVID-19 a été préparé par l'Association des camps du Québec, en étroite collaboration avec l'Association du loisir municipal et le Réseau des unités régionales loisirs et sport du Québec.

Nous sommes toujours un camp de jour municipal conforme comportant 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux.

Les quatre directives de la Direction de la santé publique

1. Distanciation physique

Assurer un espace de 2 mètres entre les animateurs et les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

2. Activités extérieures

Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie.

3. Limitation des contacts physiques

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, pinceaux, ciseaux, casques, déguisements...).

4. Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

Endroits

- L'accueil des enfants se déroulera à l'entrée principale de l'école Jean-XXIII;
- Votre enfant sera toujours avec son groupe (ratio réduit) et il n'y aura pas de rassemblement avec d'autres groupes;

- Chaque groupe aura son local qui sera utilisé comme vestiaire et pour des activités intérieures. (Journée de pluie, heures habituellement considérées en service de garde, activités de bricolage(ex.);
- Les activités extérieures se dérouleront sur les terrains de la Commission scolaire, au Parc des jeux d'eau, au Parc Coulicou, sur le terrain de l'église.

Fonctionnement pour les arrivées et les départs des enfants

- Pour une circulation automobile fluide et pour la sécurité de tous, nous souhaitons que vous preniez la rue Saint-Georges pour descendre la rue Saint-Jean afin de déposer votre ou vos enfants devant la porte principale de l'école;
- Les parents ne pourront pas entrer avec leurs enfants dans l'école;
- Les arrivées et les départs seront tous faits par la porte principale de l'école (rue Saint-Jean); il y aura un responsable sur place;
- L'arrivée des enfants doit se faire entre 7h et 8h50. Les activités organisées débutent à 9h et la porte d'entrée sera alors verrouillée;
- Les départs se font entre 16h et 17h;
- Les enfants qui quittent seul, partiront en premier (incluant les enfants qui quittent à pieds avec leur parent (à 16h);
- Pour les départs en voiture, ce sera le même fonctionnement qu'avec l'école : vous pourrez vous approcher en file indienne, un responsable s'occupera de faire venir votre ou vos enfants. Nous demandons aux parents de demeurer dans leur véhicule;
- Les parents qui viennent chercher leurs enfants à pieds, mais après 16h, pourront se présenter vis-à-vis la porte principale.

Pour toute exception d'heure d'arrivée et/ou de départ, vous devrez communiquer avec nous au 450 525-0756.



Aux parents ayant des enfants au camp de jour

Objet : Application HopHop – Installation et essai

Chers parents,

Le Camp de jour de la municipalité d'Ange-Gardien vous offre la possibilité d'utiliser l'application HopHop dès le 28 juin 2021. L'application HopHop est une application qui a été conçue pour permettre au camp de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée, permettant ainsi à votre enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels pour quitter. **Une notification vous est envoyée lorsque votre enfant est prêt à l'accueil du camp** ce qui minimise votre temps à camp (et donc votre exposition aux autres enfants et parents). Vous pouvez indiquer une heure fixe d'arrivée ou utiliser le GPS de votre téléphone mobile pour une estimation précise de votre heure d'arrivée. De plus, l'utilisation de photos pour l'identification des parents simplifie le travail du service de garde lors du départ de l'enfant. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site <http://www.hophop.ca>.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. Vous pouvez créer votre compte en accédant à la page web suivante : www.hophop.ca/inscription

Assurez-vous de sélectionner le centre suivant dans la liste :

- **camp - Municip. Ange-Gardien**

Vous pouvez vous inscrire en tout temps. Comme votre camp de jour prend en charge les frais d'utilisation, **aucuns frais ne vous seront facturés pour l'utilisation de ce service.**

Vous trouverez sur le site web (www.hophop.ca) une vidéo qui présente l'application ainsi que des tutoriels pour l'installation et l'inscription. Vous découvrirez aussi plusieurs informations utiles dans le menu « Aide » de l'application mobile.

Prenez note que cette application est indépendante du camp de jour. L'utilisation se fait sur une base volontaire et ne change rien au système actuellement en place au service de garde pour les familles ne désirant pas utiliser HopHop.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe HopHop pour toute question ou pour avoir de l'aide lors de l'installation ou de l'utilisation. Les coordonnées pour les rejoindre sont :

- Courriel: support@hophop.ca,
- Téléphone : 514-708-7174, 1-888-684-1192

Merci!

Déroulement typique d'une journée de camp

7h-8h50 : Accueil et jeux libres

9h-9h30 : Préparation des groupes (Crème solaire – toilette – bouteille d'eau)

9h30-10h30 : 1^{er} bloc d'activités

10h30-10h45 : Pause & Collation

10h45-12h : 2^e bloc d'activités

12h-13h : Dîner & Préparation (Crème solaire –toilette –bouteille d'eau)

13h-14h15 : 3^e bloc d'activités

14h15-14h30 : Pause & Collation

14h30-15h30 : 4^e bloc d'activités

15h30-16h : Retour au camp, préparation pour les départs

16h-17h : Départ et jeux libres

Les activités sont planifiées par chaque animatrice selon le groupe d'âge, l'énergie du groupe et tiennent compte de la météo (intempéries, vague de chaleur, etc.). Le tout en maintenant les mesures de distanciation sociale.

Communication



Courriel :

Vous recevrez par courriel les informations de la semaine à venir (activités spéciales, choses à apporter, rappels importants, etc.). N'oubliez pas de vérifier votre boîte de courriels!

En cas d'absence

Si vous prévoyez l'absence de votre enfant, veuillez s.v.p. nous en aviser. Pour une absence la journée même, vous pouvez nous en informer avant 8h45 au **450 525-0756** par message texte (texto) ou par appel.

Santé

Bien entendu, une routine d'hygiène stricte pour le lavage des mains sera en vigueur. Voici quelques moments propices où nous l'appliquerons :

- à l'arrivée au camp;
- au début et à la fin de chaque activité;
- avant d'aller aux toilettes et immédiatement après;
- avant les collations et les repas.

En plus,

- Les personnes qui présentent des symptômes de la COVID-19 ou qui ont reçu un résultat positif doivent respecter les consignes d'isolement. Elles ne doivent pas participer aux camps.
- Les personnes qui sont considérées comme des contacts étroits d'un cas de COVID-19 doivent respecter les consignes d'isolement qui s'appliquent.

Aussi,

Si votre enfant a l'une ou l'autre de ces maladies, il est **ESSENTIEL** que vous nous en avisiez : Coqueluche – Gale – Méningite – Rougeole – Diphtérie – Hépatite - Oreillon – Tuberculose - 5^e maladie - Impétigo – Poux – Varicelle.

Prévention - En lien avec l'augmentation des cas de morsures de tiques, nous vous rappelons qu'il est important d'examiner le corps de l'enfant à son retour du camp. Vous pouvez également consulter à ce sujet le site de **Santé Estrie**, à propos des précautions à prendre et des étapes à suivre si une morsure de tique survient.

Boîte à lunch

- Votre enfant doit apporter son lunch à tous les jours. Le dîner est pris en groupe sur le site de l'activité prévue en journée.
- Il n'y a aucun four à micro-ondes à la disposition des enfants. Les repas sont pris la majorité du temps à l'extérieur.
- Pour préserver la fraîcheur et la qualité des aliments, nous vous demandons d'ajouter un contenant réfrigérant dans la boîte à lunch de votre enfant. Assurez-vous de placer la boîte à lunch dans son sac à dos avec ses autres effets personnels.
- En plus du dîner, nous vous demandons de fournir deux collations santé à votre enfant, ainsi qu'au moins une **bouteille d'eau**.
- Veuillez prendre note que la collation Glouton-Bedon aura lieu cette année.

Dans le but de prévenir les réactions allergiques alimentaires, nous demandons que votre enfant n'apporte aucun produit contenant des arachides et/ou des noix. S'il n'y a pas d'allergie au camp cet été, nous vous en informerons.



Tenue vestimentaire

Au camp, les vêtements portés doivent être confortables et adaptés pour les activités sportives et la température changeante (chaleur, pluie, soleil...). Des espadrilles ou des sandales attachées sont obligatoires. Les “gougounes” ne sont PAS ACCEPTÉES.

Le port du chapeau ou de la casquette est aussi obligatoire.

Quand je vais au camp de jour, je mets dans mon sac à dos...

- **Mon coffre à crayons (crayons de couleur, ciseau) celui-ci restera au camp pour la période d’inscription de l’enfant;**
- Mon lunch et deux collations saines;
- Au moins une bouteille d’eau;
- Ma crème solaire;
- Mon costume de bain;
- Chandail d’eau (important, les animateurs ne pourront pas aider pour la crème);
- Mon chapeau ou ma casquette;
- Ma serviette de plage;
- Des vêtements de rechange (au besoin).

Note importante

Les objets provenant de la maison (iPod, yoyo, jeux électroniques, etc.) ne sont PAS PERMIS.

Code de vie

- J'écoute et je respecte les consignes des animateurs;
- Je respecte les mesures de distanciation et de lavage de main;
- Je participe activement aux activités proposées avec une attitude positive;
- Je suis respectueux en tout temps envers mes camarades et les animateurs;
- Je respecte l'environnement et le matériel du camp de jour;
- Je reste en tout temps avec mon animateur et mon groupe;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- J'utilise des moyens pacifiques pour régler mes conflits;

Comportement inacceptable

- Violence physique;
- Violence verbale;
- Impolitesse;
- Intimidation;
- Autres comportements allant à l'encontre de la sécurité (de l'enfant ou des autres enfants);
- Mesures d'hygiène non respectée (exemple : tousser ou cracher sur une personne ou du matériel de façon volontaire).

En cas de non-respect, nous pourrions être dans l'obligation d'avertir le parent et de retourner l'enfant chez lui.

Étapes utilisées dans le cas où un enfant adopte un comportement jugé inacceptable :

- 1- Un premier avertissement écrit expliquant la nature du problème est envoyé par courriel avec confirmation de réception de la part d'un parent.

- 2- Un deuxième avertissement écrit est envoyé par courriel, avec suspension pour une période déterminée.
- 3- Après deux avertissements, le camp de jour d'Ange-Gardien se réserve le droit d'expulser un enfant pour une question de sécurité (de l'enfant ou des autres enfants). Un appel téléphonique est fait et un avis écrit est également envoyé aux parents.

La directrice des loisirs ou la coordonnatrice du camp se réserve le droit de modifier ou d'appliquer une sanction plus sévère selon la gravité du geste.

BON ÉTÉ À TOUS ET À TOUTES!

